

Déclaration

**Nonobstant la crise sanitaire et le confinement des personnes,
les revendications de l'UCR-FO demeurent !**

Dans le contexte créé par la crise sanitaire grave à laquelle toute la population est confrontée, le bureau national de l'Union Confédérale des Retraités–Force Ouvrière réuni le 25 mars 2020 par téléconférence, déclare que les retraités de l'UCR-FO ne sont pas résignés et continuent à agir pour la satisfaction des revendications des retraité-e-s et des personnels soignants qui en ont la charge.

Cette crise sanitaire met au grand jour les dangers des politiques budgétaires d'austérité menées depuis plusieurs années qui, associées à l'insuffisance des politiques de prévention, ont conduit à trop de fermetures de services hospitaliers et de 100.000 lits en 20 ans. Celles-ci ont aussi amené à des déserts médicaux, à des manques criants de matériels de réanimation, de masques, de tests du covid 19 et de personnels.

Les risques majeurs de pandémie du Coronavirus (COVID-19) nécessitent de prendre impérativement toutes les mesures indispensables à son endiguement et le bureau de l'UCR-FO entend réaffirmer le rôle primordial des services publics et leur accessibilité pour tous. Leur maintien, leur renforcement et leur déploiement s'avèrent indispensables.

Le bureau de l'UCR-FO appelle les pouvoirs publics à mettre en œuvre tous les moyens indispensables à la protection de la santé et de la sécurité de tous et en particulier des retraités et personnes âgées qui sont physiologiquement les plus exposés et les plus fragiles, surtout lorsqu'ils sont en situation de polypathologie.

Il demande au gouvernement, conformément à la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées, d'ordonner aux préfets l'instauration d'un Plan d'Alerte et d'Urgence qui confie aux Maires la mission de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande.

Le bureau de l'UCR-FO tire la sonnette d'alarme sur la situation dramatique des personnes dépendantes en Ehpad ou en résidences seniors.

Les personnels soignants en nombre insuffisant sont submergés et tentent de sauver des résidents confinés dans leur chambre. Comme le souligne le journal Le Monde « (...) derrière les portes closes, à l'abri des regards des familles interdites de visite, se joue une tragédie à huis clos dans les quelques centaines d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) en France où le coronavirus a réussi à s'infiltrer. La guerre d'usure contre le Covid-19 ne fait que commencer dans les maisons de retraite. »

Celles-ci subissent les mesures les plus drastiques avec l'interdiction de visites de leurs proches ou d'accueil de nouveaux résidents. Le bureau de l'UCR-FO exige le renforcement des personnels pour répondre à tous leurs besoins et, pour pallier l'aide et la présence des proches dont ils sont privés, la mise en place de rendez-vous téléphoniques ou vidéo-conférences réguliers avec les familles.

Il demande au gouvernement de mettre à disposition des Ehpad et des services d'aides à domicile non seulement les moyens matériels (en masques, gel hydroalcoolique, tenues vestimentaires de protection...) pour la sécurité des personnels, mais aussi des professionnels additionnels pour que le pire puisse être évité dans ce secteur déjà sous tension en raison d'un fonctionnement en sous-effectif et de conditions de travail dégradées depuis de nombreuses années.

Le bureau de l'UCR-FO tient à rendre hommage à l'engagement des agents des services publics comme ceux de la réserve sanitaire et de l'ensemble des salariés qui poursuivent leur activité, qu'ils soient professionnels de santé, qu'ils participent à la continuité de l'approvisionnement des biens de consommation et des services.

Il tient à souligner le rôle majeur de nos systèmes de protection sociale collective, égalitaire, solidaire et la nécessité de les maintenir et les renforcer comme nos différents régimes de retraite et les dispositions qui les caractérisent. Avec la Sécurité sociale de 1945, ils constituent un rempart contre, l'insécurité sociale, sanitaire et financière qui forme le terreau des menaces sur la démocratie et la République.

Il s'inquiète des dispositions contenues dans la loi relative à l'urgence sanitaire qui permettent au Président de la République et à son gouvernement de légiférer par ordonnance et font craindre une remise en cause des libertés publiques et individuelles ainsi que des garanties légales et conventionnelles en matière de droit du travail.

L'UCR-FO réitère ses revendications pour l'amélioration de l'accès aux soins de santé, la revalorisation de toutes les retraites et pensions sur l'évolution des salaires, la prise en charge et le financement de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale dans le cadre de l'assurance-maladie et demande, avec la confédération Force Ouvrière, le retrait du projet de loi relatif au système universel de retraite par points.

Le bureau de l'UCR-FO appelle toutes ses structures, les Unions Départementales de Retraités, les sections fédérales de retraités, les associations de retraités, les membres des CDCA (conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) à se mobiliser en utilisant les moyens techniques de télécommunications, pour examiner tous les points de difficultés auxquels sont confrontés les retraités et personnes âgées, les faire remonter et demander à ce que des solutions soient apportées.

Contacts :

Michel BEAUGAS : 01 40 52 84 05

Didier HOTTE : 06 15 26 68 92

Paris, le 25 mars 2020